



Liberté • Egalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA RÉGION  
NORD - PAS-DE-CALAIS

## DOSSIER DE PRESSE

### RACCORDEMENT A2/A23 : 2<sup>E</sup> PHASE DE LANÇAGE DE L'OUVRAGE D'ART LE 18 DECEMBRE 2014



Chantier échangeur A2/A23. Lancement N°1 / Valenciennes / 27/10/2014 /  
Photo: Samuel Dhote



Dossier de presse disponible sur :

<http://www.nord-pas-de-calais.developpement-durable.gouv.fr/?-Espace-presse>

Nathalie Richer, Responsable division maîtrise d'ouvrage  
Michel Leblanc, Responsable service infrastructures

03 20 40 43 09

[nathalie.richer@developpement-durable.gouv.fr](mailto:nathalie.richer@developpement-durable.gouv.fr)  
[michel.leblanc@developpement-durable.gouv.fr](mailto:michel.leblanc@developpement-durable.gouv.fr)

Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement  
44 rue de Tournai – 59019 Lille cedex

Tél : 03 20 13 48 48 - Télécopie : 03 20 13 48 78 – [www.nord-pas-de-calais.developpement-durable.gouv.fr](http://www.nord-pas-de-calais.developpement-durable.gouv.fr)

## SOMMAIRE

### 1. Communiqué de presse

### 2. Fiches annexes

La technique de lancement

Les ouvrages de l'échangeur

Les chiffres clés

Les services de l'État mobilisés sur ce projet

Les dates

### 3. Photographies des travaux mises à disposition sur l'espace presse :

<http://www.nord-pas-de-calais.developpement-durable.gouv.fr/?-Espace-presse>



PRÉFET DE LA RÉGION  
NORD - PAS-DE-CALAIS

Lille, le 18 décembre 2014

### Communiqué de presse

## RACCORDEMENT A2/A23 : 2<sup>E</sup> PHASE DE LANCAGE DE L'OUVRAGE D'ART LE 18 DECEMBRE 2014



Les travaux de complément d'échangeur entre les autoroutes A2 et A23 se poursuivent au niveau de l'étang du Vignoble. Dans la nuit du 18 au 19 décembre, une phase importante des travaux de la construction du viaduc qui enjambera à terme les deux autoroutes s'achèvera. En effet, la 2<sup>e</sup> partie de la charpente métallique du viaduc permettra de franchir l'A2 dans le sens Lille – Bruxelles. Elle marquera symboliquement le franchissement intégral de l'A2.

Jean-François Cordet, préfet de la région Nord – Pas-de-Calais, participera à cette phase de travaux de raccordement.

Ce viaduc courbe d'environ 190 mètres, assemblé en 10 tronçons lors des 3 phases dites de « lançage » a un coût de 7,2 millions d'euros. Chacune de ces phases constitue l'une des étapes les plus délicates et spectaculaires du chantier consistant à faire glisser horizontalement un élément du pont sur les piles pour son positionnement final.

La 1<sup>ère</sup> des 3 phases de lançage s'est déroulée dans la nuit du 27 au 28 octobre et a permis d'enjamber la chaussée de l'A2 sens Paris Bruxelles.

Chaque jour, 55 000 véhicules circulent sur l'A2 et 45 000 sur l'A23. Pour des raisons de sécurité et limiter la gêne à l'usager, le franchissement de ces voies se fera de nuit avec coupure des voies de circulation situées en dessous de l'ouvrage d'art.

### L'amélioration de la fluidité du trafic et de la sécurité routière

Cet aménagement routier a pour principal intérêt d'améliorer la fluidité des échanges économiques autour de l'agglomération de Valenciennes. En effet, la nouvelle bretelle permettra de relier directement l'A2 depuis Cambrai et Denain vers l'A23 en direction de Lille.

La traversée de la commune de La Sentinelle sera également soulagée des trafics d'échange. Le cadre de vie et la sécurité des riverains de la RD630 s'en trouveront améliorés.

La densité de trafic sur ces deux autoroutes entraîne d'importantes difficultés de circulation accentuées depuis le démarrage de ces travaux. Les services de l'État, et plus particulièrement la direction interdépartementale des routes (DIR) Nord, sont mobilisés quotidiennement pour en limiter les impacts sur les usagers.

### Prévenir les atteintes à l'environnement

Le projet comprend une mise aux normes de l'assainissement existant. Le réseau d'assainissement créé permettra de traiter l'ensemble des eaux de ruissellement des autoroutes A2 et A23 dans le secteur. Les bassins de rétention et de décantation sont dimensionnés par rapport à la pollution chronique et à la pollution accidentelle.

Le site de l'échangeur entre les autoroutes A2 et A23 fera ensuite l'objet d'un aménagement paysager dans l'objectif de mettre en valeur le paysage de la vallée et de l'étang du Vignoble.

## Des investissements financiers importants en faveur du développement du territoire

Ce chantier clôturera le programme de construction de l'échangeur entre les autoroutes A2 et A23 engagé lors du précédent contrat de plan État-Région. Porté par l'État, ce projet d'un coût de 41 millions d'euros, vient achever un programme de grands travaux engagés par l'État pour favoriser notamment le développement des territoires.

Ce chantier, bénéficie également d'un cofinancement des communautés d'agglomération Valenciennes Métropole et Porte du Hainaut pour un montant total de 5,8 millions d'euros.

La direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) Nord – Pas-de-Calais assure, pour le compte de l'État, la fonction de maître d'ouvrage, assistée par la direction interdépartementale des routes du Nord comme maître d'œuvre.

## LA TECHNIQUE DE LANÇAGE

La phase de travaux dite de lancement du viaduc est l'une des étapes les plus délicates et spectaculaires du chantier. Elle consiste à faire glisser horizontalement un élément du pont sur les piles pour son positionnement final. C'est un ouvrage de près de 200 m de long constitué d'une ossature métallique pesant environ 720 tonnes qu'il faut placer au millimètre près !

Trois phases de lancement seront nécessaires pour positionner sur ses appuis définitifs cet ouvrage qui franchira 2 autoroutes (l'A2 et l'A23). Pour des raisons de sécurité et limiter la gêne à l'utilisateur, le franchissement de ces voies se fera de nuit avec coupure des voies de circulation situées juste en dessous du lancement en cours.

Le viaduc est un pont de 187,70 m de type caisson mixte acier-béton constitué d'une dalle en béton armé de 25 cm posée sur une ossature métallique composée d'une poutre en forme de caisson fermé d'une hauteur constante égale à 1,45 m. Cette poutre sera acheminée sur site en 10 tronçons d'une longueur variant de 13 à 21 m. Ces tronçons sont assemblés et soudés sur place avant la mise en place de la structure sur ses appuis.

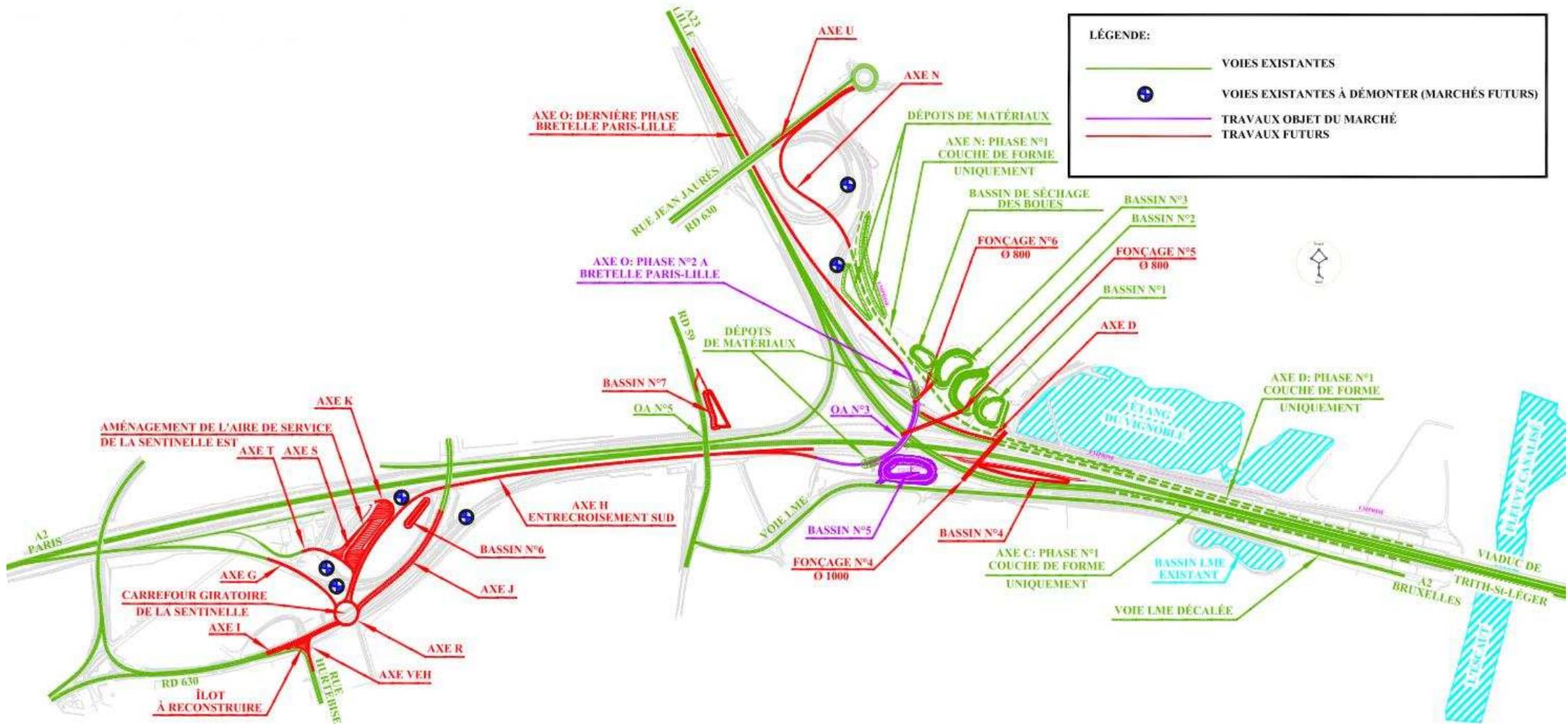
La spécificité de cette phase de l'opération réside dans le lancement d'un viaduc courbe (rayon de 120 mètres) présentant un dévers important (7 %).



*Illustration du lancement de la charpente métallique du viaduc*

# LES OUVRAGES DE L'ÉCHANGEUR

## Plan d'ordonnancement des travaux



## LES CHIFFRES CLES

Un ouvrage d'art (viaduc) de 187,70 m de long situé dans un nœud autoroutier et surplombant 2 autoroutes (A2 et A23) constitué de :

- 2 culées et 4 piles,
- un tablier culminant à 14 m,
- de type caisson mixte acier-béton constitué d'une dalle en béton armé de 25 cm posée sur une ossature métallique de 720 tonnes composée de 10 tronçons d'une longueur variant de 13 à 21 m.

7 nouveaux bassins de traitement des eaux pluviales pour 10,4km de chaussées dimensionnés de manière à traiter la pollution chronique (des filtres à sable traitent les eaux avant leur rejet dans le milieu naturel) et accidentelle (des systèmes de by pass permettent de piéger la pollution accidentelle dans un bassin),

Réalisation de 7 fonçages sous les autoroutes A2 et A23 pour relier le réseau d'assainissement.

Création d'un nouveau carrefour giratoire accompagné d'une nouvelle bretelle d'entrée sur l'autoroute A2 et un réaménagement d'une partie de l'aire de service.

## LES SERVICES DE L'ETAT MOBILISES SUR CE PROJET

L'État intervient aux différents phases d'avancement de l'opération de complément d'échangeur entre les autoroutes A2 et A23 :

- La direction régionale de l'environnement de l'aménagement et du logement (DREAL) est maître d'ouvrage de l'opération, elle en définit le programme et est garante du respect du coût et des délais.
- La direction interdépartementale des routes Nord (DIR Nord) est maître d'œuvre de l'opération, elle est chargée de la conception technique des ouvrages et des relations avec l'entreprise.
- La DIR est également exploitant du réseau routier national. À ce titre, elle veille à ce que les restrictions de circulation soient les moins pénalisantes possibles pour les automobilistes du secteur.
- Le centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement Nord-Picardie assiste la DREAL et la DIR dans la phase de conception et les contrôles.

## LES DATES

### **24 juin 1997**

Approbation de l'avant-projet sommaire (16,7 millions d'euros)

### **1<sup>er</sup> juillet 1999**

Le projet d'aménagement est déclaré d'intérêt général à l'issue de l'enquête publique prévue au Code de l'Environnement

### **20 octobre 2009**

Mise en service de la bretelle Lille → Paris

### **30 mars 2011**

Approbation du projet partiel phase 2 intégrant la bretelle Paris → Lille (32,020 M€)

### **Travaux phase 2 (bretelle Paris vers Lille)**

### **08 novembre 2013**

Décision de réception de l'achèvement des travaux du marché de terrassements et création de 3 bassins d'assainissement

### **03 mars 2014**

Démarrage des travaux de construction de l'ouvrage d'art n°3 (viaduc) pour une durée de 15 mois

### **13 septembre 2014**

Livraison des premiers caissons de la charpente du viaduc

### **27 octobre 2014**

Lançage du viaduc (1<sup>ère</sup> phase)

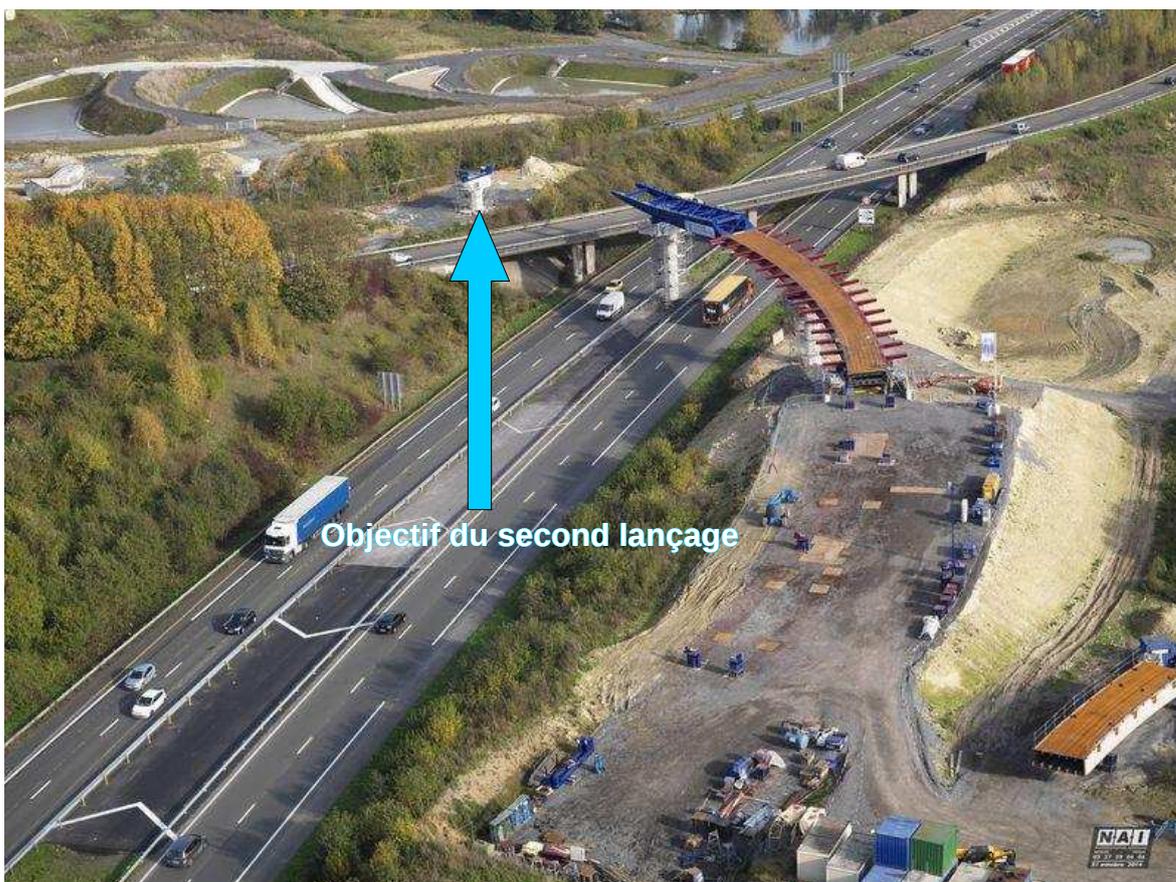
### **18 décembre 2014**

Lançage du viaduc (2<sup>e</sup> phase)

La troisième et dernière phase du lancement du viaduc reste à arrêter définitivement au vu de l'exécution du chantier. Elle devrait avoir lieu aux alentours de mi-février 2015.



*Avancement des travaux avant le 1er lancement du 27 octobre 2014*



*Avancement des travaux après le 1er lancement et objectif du 2<sup>nd</sup> lancement du 18 décembre 2014*